

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 31 MARS 2025

Date de convocation : 25 n

25 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

| Délibérations | CONSEILLERS | | | |
|--|-------------|----------|---------|---------|
| | Présents | Pouvoirs | Absents | Votants |
| De la délibération n°25-027 à 25-049 incluse | 28 | 04 | 05 | 32 |
| Pour la délibération n°25-050 | 27 | 04 | 06 | 31 |
| De la délibération n°25-051 à 25-061 | 28 | 04 | 05 | 32 |

Secrétaire: Mme Anne TERLEZ

PRÉSENTS: M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD Adjoints, MM. JUBERT, JUHEL, WUILQUE Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, M. NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, ORTEGA, Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR:

- Mme Hafidah OUADAH ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M Marc RIVET ayant donné pouvoir à M François-Xavier PRIOLLAUD
- M Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT EXCUSÉ: M. Charles SAVY

DÉLIBÉRATION: 25-061 Vœu du groupe "UNIS!" relatif à l'intallation de bancs et de tables dans le parc urbain des Oiseaux

CERTIFIÉ ÉXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

Le Maire

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AVR. 2027 François-Xavier PRIOLI

AFFICHÉ LE

0 4 AVR. 2025

N° 25-61 VŒU DU GROUPE « UNIS !» RELATIF À L'INTALLATION DE BANCS ET DE TABLES DANS LE PARC URBAIN DES OISEAUX

RAPPORT

M. Jacky VALLEE pour le groupe « UNIS! » présente le vœu suivant:

« En lieu et en place des 2 anciens immeubles des Oiseaux détruits en 2020, le parc urbain végétalisé des Oiseaux a été inauguré en mai 2022. Ce parc est situé en plein coeur du quartier des Oiseaux. C'est un lieu propice à la socialisation. Ce parc est un réel point de rencontres qui permet de créer du lien entre des personnes issues de différents horizons. favorise la cohésion sociale ainsi que les relations intergénérationnelles entre les habitants du quartier des Oiseaux et aussi d'autres quartiers. Mais force est de constater que depuis la création de ce parc, il n'y a qu'un seul banc face à l'unique aire de jeu pour enfant qui est une araignée. Je réside à proximité du parc et régulièrement avec ma fille, nous nous attardons dans ce parc et de par les personnes que je rencontre, la demande est toujours la même, celle d'avoir d'autres bancs et des tables de pique-nique pour profiter pleinement de cet endroit. Ces bancs et ces tables offriraient un endroit où s'asseoir, se poser et profiter du cadre reposant de ce parc. Ce mobilier urbain soigneusement choisi donnera ainsi une plus-value à cet espace et il améliorera par là-même la qualité de vie des habitants. Cela génèrera des moments de détente, de partage et de convivialité tout en renforçant les liens entres les habitants afin d'établir davantage des relations amicales et d'entraide. De plus, en offrant un lieu agréable pour se détendre à l'extérieur, les tables et les bancs encourageront les usagers à passer du temps en plein air favorisant ainsi le bien-être physique et mental. Je pourrai poursuivre pour vanter les nombreux bénéfices qui peuvent en découler et c'est pourquoi je m'associe aux habitants du quartier des Oiseaux pour exprimer le voeu de voir prochainement l'installation de bancs et de tables dans cet espace de quiétude. Et puis, ce voeu s'inscrit à mon sens dans une logique de la grande cause municipale 2025 sur le thème de la nature en ville»

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

REJETTE le texte du vœu ci-dessus à la majorité des suffrages

24 voix contre, 6 voix pour 1 abstention

Pour copie conforme Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture 027-212703755-20250331-25-061-DE Date de télétransmission : 04/04/2025 Date de réception préfecture : 04/04/2025